



MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA!-HA!

AVIS PUBLIC

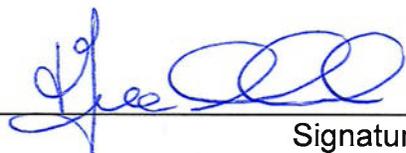
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale, de la municipalité de Saint-Louis-du-Ha!-Ha!

- Une demande de dérogation mineure (#2020-05) a été déposée relativement à l'immeuble sis au 154, route Vieux-Chemin à Saint-Louis-du-Ha!-Ha!
-
- La dérogation demandée vise à autoriser l'implantation de deux conteneurs sur l'immeuble situé sur la route Vieux-chemin dans la zone EAB à l'extérieur du périmètre urbain. Deuxième point, les conteneurs sera installés dans la cour latérale droite. Suite à l'implantation des conteneurs, M. Bernier va installer un écran visuel pour empêcher toute visibilité de toute voie de circulation
- Le conseil municipal statuera sur cette demande à l'occasion de la séance ordinaire du conseil qui aura lieu le lundi 7 décembre 2020 à 20h00 à la salle du conseil, située au 95, rue Saint-Charles à Saint-Louis-du-Ha!-Ha! Toute personne intéressée à cette demande pourra se faire entendre par le conseil.

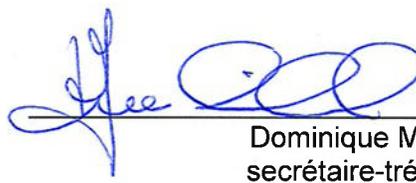
Donné à Saint-Louis-du-Ha!-Ha! ce quatrième jour de novembre deux mille vingt.



Signature

Je, soussignée, Dominique Michaud, **Secrétaire-trésorière** de la municipalité de **Saint-Louis-du-Ha! Ha!**, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le **4 novembre**, entre **10 h et 17 h**.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce **4 novembre 2020**.



Dominique Michaud
secrétaire-trésorière